



**HAL**  
open science

## Licence Anthropologie sociale et culturelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Anthropologie sociale et culturelle. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02036638

**HAL Id: hceres-02036638**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036638v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI120003716

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Anthropologie sociale et culturelle

## Présentation de la mention

La mention d'Anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 a été créée en 2008, par l'ouverture d'enseignements de L1 et L2, venant en amont d'une L3 qui existait auparavant. Sans équivalent dans la région marseillaise par son large ensemble d'enseignements consacrés aux aires culturelles, elle complète un réseau constitué par des formations proches à Nice, Lyon, Montpellier et Toulouse. Avec des enseignements uniques en France, elle vise à former des spécialistes des aires culturelles. Un premier parcours Anthropologie sociale et culturelle existe depuis 2008, et l'ouverture d'un second parcours Anthropologie filmique est prévue dans le prochain contrat.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	92
Nombre d'inscrits en L2	36
Nombre d'inscrits en L3	32
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	68 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sur le plan de la pédagogie, les cours magistraux représentent les 2/3 de l'enseignement pendant les trois années de licence, en apparence contradiction avec la réglementation. L'équilibre semestriel est en revanche respecté.

L'utilisation des TICE par les enseignants est encore embryonnaire, et les étudiants n'y sont pas formés. Les étudiants ont la possibilité de préparer le C2i, mais à condition de n'avoir pas choisi l'UE « préprofessionnel ». L'apprentissage de langues étrangères est encouragé, ce qui constitue un point fort de la formation.



Il est difficile de savoir à partir du dossier ce qui est envisagé pour favoriser le travail de groupe, alors que la gestion de projet est une des compétences affichées.

Les procédures d'évaluation sont conformes aux dispositions en vigueur dans l'Université : contrôle continu et terminal.

Le dispositif d'aide à la réussite est encore peu développé : l'information à destination des lycées ou en cours de cursus reste faible ; aucun enseignement de mise à niveau n'est prévu. D'après les informations fournies dans le dossier, l'équipe pédagogique semble prendre peu en compte les départs nombreux en L1. Elle s'attache davantage à l'arrivée possible d'étudiants venant d'autres filières, CPGE notamment. Les échecs en L1 sont en effet nombreux, sans que de réelles mesures pour les limiter soient prises : 92 étudiants sont inscrits en L1, 36 en L2 et 32 en L3. Les deux tiers de L1 abandonnent ou se réorientent, signe probable d'un déficit d'information avant l'inscription, et/ou d'une inadéquation des enseignements aux difficultés rencontrées. Les effectifs de L3 sont passés de 51 en 2007/2008 à 32 en 2009/2010. Ces chiffres ne s'accordent pas avec les objectifs visés dans le prochain contrat, à savoir en 110 étudiants en L1, 100 en L2, 106 en L3 : soit 315 étudiants attendus, contre 160 actuellement. La vision à moyen terme semble donc peu réaliste.

Les débouchés évoqués concernent plusieurs secteurs :

- Le secteur patrimoine offrirait des débouchés sur la « participation au programmes des nombreux musées, services culturels, chaînes de radio, des télévisions locales... ». On cherche en vain dans le dossier à quels métiers cela peut correspondre.
- Les débouchés « Entreprises » concernerait des métiers de sauvegarde des techniques traditionnelles, à leur adaptation au monde moderne, aux études de marché ; dans ce but, une formation complémentaire en économie/gestion semblerait utile.
- Le secteur de l'urbanisme permettrait de travailler sur l'intégration, le logement, le développement touristique, sans que des débouchés soient clairement identifiés.
- Le secteur culturel offrirait des métiers de médiateurs culturels et d'animateurs.
- D'autres débouchés évoqués (journalisme, communication) ne font pas l'objet de réelle réflexion sur les besoins des professionnels, si bien que la formation est en l'état probablement inadaptée à ces métiers.

En pratique, la majorité des diplômés poursuit ses études par un master.

Le pilotage de la formation est assuré par cinq enseignants-chercheurs de la 20<sup>ème</sup> section. L'intervention de professionnels dans l'enseignement est mentionnée, sans que leur degré d'implication soit précisé. Une ouverture plus large de la formation semble nécessaire, y compris dans le pilotage.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est une réalité ; les enseignants sont destinataires des évaluations de leurs cours, et des discussions lors des conseils, en présence des étudiants, permettent d'analyser les résultats des évaluations.

● Points forts :

- Les enseignements, avec l'ouverture sur les aires culturelles, sont uniques, non dispensés dans d'autres départements d'universités proches qui se concentrent habituellement sur la dimension sociale.
- La formation vise à développer chez les étudiants des compétences spécifiques comme l'enquête de terrain, la démarche comparative, le traitement de sources très variées.
- Des UE de culture générale, de méthodologie de travail universitaire et un tutorat ont été mis en place.
- La population étudiante est bien connue grâce aux enquêtes de l'Université, qui sont prises en compte par l'équipe.

● Points faibles :

- Les débouchés proposés, hors poursuite des études en master, sont peu convaincants, malgré un large balayage d'activités évoquées.
- Dans l'offre actuelle, la simple organisation des emplois du temps semble poser problème.
- La documentation fournie est de qualité inégale et comporte des incohérences.
- La formation ne fait pas de la mobilité internationale une priorité, alors qu'elle travaille sur les aires culturelles étrangères.
- Des stages très courts (dont la durée préconisée varie selon les documents de 5 à 15 jours) sont prévus, sans aucun partenariat structuré et se réduisent à de l'observation. L'étudiant est totalement responsable du choix du stage et des dates, hors période universitaire.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Des compétences propres à cette formation sont peu mises en valeur dans le dossier : l'enquête de terrain, la démarche comparative, le traitement de sources très variées, la constitution et l'exploitation critique d'une documentation bibliographique.

Pédagogiquement, la part des CM pourrait probablement reculer et les TD être davantage mis en œuvre dans cette formation. Cela, accompagné de conseils donnés aux étudiants, éventuellement, dès le lycée (orientation active), pourrait contribuer à faire reculer la sélection par l'échec. Dans l'intérêt des étudiants, un aménagement de la maquette devrait rendre compatible les accès à l'UE de préprofessionalisation et à la préparation du C2i. Pour favoriser l'apprentissage de la conduite de projets, évoqué dans le dossier, des dispositifs de travail en équipe pourraient être mis en place avec un accompagnement et une évaluation adéquate.

Une réflexion devrait probablement être menée sur la réalité des métiers accessibles aux diplômés, par exemple, en prenant en compte les données de l'OVE et sur les possibilités de poursuite d'études choisies.

Enfin, plutôt que de rechercher un doublement des effectifs et de prévoir l'ouverture d'un nouveau parcours Anthropologie filmique en L3, la priorité devrait probablement être de consolider l'existant.